RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Délibération
N° 2022/43

COMMUNE de LUMBRES

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux
le JEUDI 15 SEPTEMBRE à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du Vingt-cinq Août
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de : M. LELIEVRE Serge (proc. M. GUCHE Francis), Mme QUENON-VASSEUR Sophie (proc. Mme WESTENHOEFFER Véronique), M. DUBIEZ Francis (proc. Mme SCHLEICH Ingrid), M. TEN Arnaud (proc. M. MOBAILLY Vincent)

M. EVRARD Dominique et Mme MAGNIER Juliette étaient absents aux points de l'ordre du jour suivants :
- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 6 Juillet 2022.

OBJET : SOMMES DUES PAR GRT GAZ AU TITRE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL POUR LES OUVRAGES DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE GAZ

La séance ouverte, Madame le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée que GRT GAZ est redevable d'indemnisation de la commune au titre de l'occupation du domaine public pour des canalisations de distribution et de transport de gaz.
Ces sommes dues sont
- pour le réseau de distribution de gaz
  - 985 € pour 2021
  - 1016 € pour 2022
- pour le réseau de transport
  163 € pour 2022

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à encaisser ces sommes ainsi que toutes celles concernant les années à venir que ce soit pour la distribution, le transport de gaz qu'il soit définitif ou provisoire.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 16/09/2022
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 19 SEP. 2022
et publication ou notification
du 19 SEP. 2022

Le Maire,
Joëlle DELRUE

Accusé de réception en préfecture
062-216205344-20220915-202243-DE
Date de télétransmission : 19/09/2022
Date de réception préfecture : 19/09/2022